
Arrondissement de Soissons
Canton de Villers-Cotterêts

Séance du 18 septembre 2023

**Commune
de
GRAND ROZOY**

Convocation : 11/09/2023

Affichage : 11/09/2023

L'an deux mille vingt-trois

Le dix-huit du mois de septembre, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de GRAND ROZOY légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. NIVART Pascal, Maire.

Conseillers en exercice : 10

Présents : 08

Absents : 02

Votants : 08

Etaient présents : Monsieur NIVART Pascal

Madame BRETON PERRY Aurélie

Madame CHARDIN Anne-Laure

Madame MARIN Véronique

Monsieur MESSEAN Adrien

Madame PAPIER Catherine

Madame RAMETTE Carole

Madame ROGER Françoise

Absents : Monsieur MANSCOURT Patrick, Monsieur THOMA Olivier

Secrétaire : Mme BRETON PERRY Aurélie

Ordre du jour

Demande de subvention borne à incendie Courdoux
Demande de subvention borne à incendie Rue de la Croix Cambrée
Adhésion SATESE 2024-2028
Décision modificative
Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du 03 avril 2023 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

*** Monsieur le Maire fait état des décisions prises et actions effectuées dans la cadre des délégations faites par le Conseil municipal :**

Objet	Fournisseur	Montant	Observation
Fournitures Bureau	Bureau 02	60,67 €	
Materiel Employee (Gants, Marteau)	FGI	73,84 €	
Buts et Filets	NET WORLD SPORTS	3 774,93 €	
Essence SP 95	CORA	70,21 €	
Formulaires Administratifs	SEDI EQUIPEMENT	124,47 €	
Beton routier	FRANS BONHOMME	244,80 €	
Fleur 14 juillet	FLEURS DU TARDENOIS	78,90 €	
Pot 14 juillet	SUPER U	99,74 €	
Vetements de travail (Bottes, Gants, etc)	FGI	88,55 €	
Minuterie eclairege Eglise	YD ELEC	588,00 €	
Copies	Bureau 02	117,34 €	
Fauchage Annuel	Fabien Lefevre Terrassement	1 498,50 €	
Plante Mariage	FLEURS DU TARDENOIS	38,90 €	
Tickets Manège	Robache Olivier	60,00 €	
Tickets Manège	Vanhaesbroeck Yoanna	120,00 €	
Essence SP 95	CORA	99,48 €	
Copies	Bureau 02	117,34 €	
Entretien Horloge Eglise	HORLOGES HUCHEZ	747,36 €	
Souffleur	ROCHA	622,48 €	

***Délibérations :**

Objet : Demande de subvention bornes incendie (PEI) Rue de Courdoux et Rue de la Croix Cambrée N°15/23

Monsieur le Maire présente au Conseil les devis du SESV pour la création d'un poteau incendie au croisement de la rue de la Croix Cambrée et de la rue du Montier et une bouche incendie au hameau de Courdoux au croisement de la rue Principale et de la rue d'Hartennes.

Pour la Rue de la Croix Cambrée, le devis s'élève à 3 833,81 € TTC.

Pour le hameau de Courdoux, il s'élève à 28 159,01 € TTC.

Les canalisations (87 m pour Courdoux soit 20 271 € HT) ne sont pas prises en charge par les subventions.

Le Conseil municipal ; après en avoir délibéré, accepte la création de ces PEIs et autorise Monsieur le Maire à faire les dossiers de demande de subvention API et DETR pour la programmation 2024.

Vote pour à l'unanimité

Objet : Adhésion SATESE 2024-2028 N°16/23

Monsieur le Maire informe le Conseil que la convention d'adhésion à la SATESE est à renouveler pour la période 2024-2028.

Ce service du Département s'occupe du contrôle et du suivi du fonctionnement de la station d'épuration.

Le tarif est de 200 € plus 0.10 centimes par habitant soit environ 250 €.

Vote pour à l'unanimité

Objet : Décision modificative

N°17/23

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une décision modificative est nécessaire afin de réaliser la régularisation comptable d'un trop-perçu sur la taxe d'habitation.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'opérer le virement de crédits suivant en dépenses de fonctionnement :

- | | |
|-------------------------------|-------------|
| - Chapitre 011- Compte 615221 | -1 047.00 € |
| - Chapitre 014- Compte 739118 | +1 047.00 € |

Vote pour à l'unanimité

***Questions diverses :**

- Les filets et buts de foot ont été achetés et installés.
- La rampe d'accès handicapé prévue dans les travaux de mise aux normes accessibilité a été réalisée.
- Les travaux de la deuxième tranche d'enfouissement des réseaux débuteront début octobre 2023.
- A l'église, la fuite a été réparée.
Les travaux de restauration des vitraux et le démoussage du toit sont à réaliser.
L'horloge qui indique l'heure ne fonctionne pas malgré l'intervention d'une société.
D'autres devis sont en cours.
L'horloge de l'éclairage a été changée, il faut mettre en place la programmation.
- Le passage à 30 km/h va être fait à Courdoux, Rue de la Mairie et Rue d'Oulchy (changer et reculer le panneau d'entrée de village).
- Point sur les travaux de l'employé communal, il n'a pas le temps de venir à Courdoux car il a déjà beaucoup de travail sur Grand-Rozoy. En effet toutes les infrastructures communales sont à Grand-Rozoy (église, ancien cimetière, nouveau cimetière, Mairie, place de l'Abbé Marolles, place du village, salle des fêtes, monument des aviateurs, station d'épuration, pompes de relevage, etc)
- L'application Panneau Pocket va être mise en place. Il s'agit d'une application qui permet d'informer et d'alerter les habitants de la commune.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20 heures 30.